

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1316

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Développement du compostage domestique - Attribution d'une subvention à l'association Les Compostiers pour son programme d'actions 2016 - Avenant n° 1**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté**

**Rapporteur** : Madame la Conseillère déléguée Baume

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Hugué, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

**Conseil du 27 juin 2016****Délibération n° 2016-1316**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Développement du compostage domestique - Attribution d'une subvention à l'association Les Compostiers pour son programme d'actions 2016 - Avenant n° 1**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2016-0950 du 1er février 2016, la Métropole de Lyon a choisi de soutenir l'activité de l'association Les Compostiers en lui versant une subvention de 17 500 € pour son programme d'actions 2016, subvention correspondant au soutien pour les 6 premiers mois de l'année. Cette association lyonnaise est engagée dans le développement et la démocratisation du compostage en ville. Elle cherche à initier un changement durable des comportements des citoyens en faveur de cette pratique éco citoyenne qu'est le compost. Elle bénéficie, de fait, d'une riche expérience sur la question du compostage à Lyon, d'un savoir-faire, d'une proximité avec les habitants et d'une bonne connaissance des enjeux et des freins au développement du compost sur le terrain. Ces compétences et ce rôle facilitateur dans la diffusion du compost en milieu urbain ont vocation à servir et à accompagner les politiques publiques de gestion des déchets. L'association intervient auprès des habitants et propose des conférences tout public, participe à des journées dans le cadre d'événementiels, crée et développe des outils pédagogiques, initie et développe la mise en place de sites de compostage partagé.

La Métropole souhaite poursuivre son partenariat avec l'association Les Compostiers jusqu'en septembre 2016, date à laquelle un dispositif coordonné par les services de la Métropole pour le développement du compostage sera mis en place.

Il est proposé au Conseil de conclure un avenant prolongeant la convention initiale jusqu'au 30 septembre 2016 et de verser à l'association Les Compostiers un complément de 8 750 € à la subvention initiale portant ainsi le montant de la subvention versée aux Compostiers pour l'année 2016 à 26 250 €.

Pour rappel, le programme d'actions 2016 est le suivant :

1° - La préparation de nouveaux projets de compostage partagés (recensement des porteurs de projets, étude de faisabilité et accompagnement jusqu'à la validation du projet par l'organe décisionnel du porteur de projet). A ce jour, 32 demandes ont été étudiées, dont 20 ont déjà fait l'objet de rencontres sur place. Cinq ont été accompagnées jusqu'à la validation par l'organe décisionnel du porteur sur la douzaine figurant au programme d'actions,

2° - Assurer le suivi des sites existants, leur valorisation via les portes ouvertes du compostage partagé ainsi que leur maintenance pour l'ensemble des sites existants sur le territoire de la Métropole. Les portes ouvertes du compostage partagé ont eu lieu du 1er au 11 avril 2016,

3° - Assurer la logistique d'approvisionnement en broyat (forme d'un produit obtenu par le broyage de celui-ci) pour l'ensemble des sites de compostage partagé le nécessitant sur le territoire de la Métropole. A ce jour, tous les besoins ont été recensés, les opérations de livraison de broyat ont été programmées en avril, juin et septembre,

4° - La mise en place d'une formation de 20 guides composteurs et l'organisation de 3 sessions de formation de référents en lien avec la préparation d'une douzaine de nouveaux projets de compostage partagé. A ce jour une session de référents a eu lieu, la seconde est programmée pour juin. La formation de guide est prévue pour septembre.

Le plan prévisionnel de financement est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
information et sensibilisation au compostage	12 554	vente des prestations	6 408
formation et animation des réseaux	5256	adhésions	600
développement du compostage collectif de proximité	33 948	subvention Métropole de Lyon	26 250
		subvention Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)	2 000
		financement participatif	4 500
		État (emplois aidés)	12 000
<b>Total</b>	<b>51 758</b>	<b>Total</b>	<b>51 758</b>

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire d'un montant de 8 750 € au profit de l'association Les Compostiers pour la poursuite de la mise en œuvre du programme d'actions 2016,

b) - l'avenant n° 1 à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Les Compostiers portant le terme de la convention initiale au 30 septembre 2016.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 7211 - opération n° 0P25O2481.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.**